

Khadija Mohsen-Finan et Pierre Vermeren

DISSIDENTS DU MAGHREB

DEPUIS LES INDÉPENDANCES



Belin:

Dissidents du Maghreb

Khadija Mohsen-Finan
et Pierre Vermeren

Dissidents du Maghreb

Belin:

Relecture-correction : Thomas Pogu

Conception de la couverture : Offparis.fr

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » [article L. 122-5] ; il autorise également les courtes citations effectuées dans un but d'exemple ou d'illustration. En revanche « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » [article L. 122-4]. La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au C.F.C. (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

«Le monde à venir excluait les aventuriers,
les hommes d'honneur qui avaient mené
l'humanité primitive hors du labyrinthe
géologique par la force et l'intelligence,
les forçats de la vérité et tous les justes.»

«Quand tout n'est plus rien, rien n'est
plus redoutable.»

Mohammed Khaïr-Eddine (1941-1995),
Légende et vie d'Agoun'Chich, 1984

INTRODUCTION

DES «DISSIDENTS» À LA MODE DE L'EST AU MAGHREB ?

Andreï Amalrik, Blaga Dimitrova, Elena Bonner, Joseph Brodsky, Dmitri Chostakovitch, Jirí Dienstbier, Viktor Erofeev, Alexandre Ginsburg, Václav Havel, Robert Havemann, Jeliou Jelev, Milovan Djilas, Viktor Nekrassov, Andreï Sakharov, Andraï Siniavski, Antoni Slonimski, Alexandre Soljénitsyne, Lech Walesa, Alexandre Zinoviev, parmi d'autres intellectuels, artistes et militants de l'Europe soviétique (1922-1989), ont donné leur nom et leur visage au phénomène politique de la «dissidence». Ce terme ancien, identique en français et en anglais, issu du latin *dis-sedere*, est né à l'époque moderne. Il signifie «se séparer» ou «être assis à côté». Ce terme rare est longtemps resté confiné à la science médicale puis à la religion, avant de prendre, dans la seconde moitié du XX^e siècle, l'acception politique qui nous intéresse.

La dissidence politique est une notion très moderne. Elle présuppose en effet que les dissidents ne sont pas de simples opposants politiques, les adversaires du régime qui les gouverne, ni de simples candidats au pouvoir. Elle présuppose aussi qu'ils

affrontent un État moderne qui, sans être forcément totalitaire, exerce *a minima* une puissante domination par son appareil bureaucratique. Il n'y a pas de dissidents dans les démocraties, seulement des intellectuels critiques, des penseurs radicaux, ou des contempteurs de la vie publique et sociale qui sont libres de s'exprimer, à défaut d'être entendus. Or le dissident est l'adversaire politique d'un pouvoir qui ne le tolère pas. Il ne se désigne pas en tant que tel, c'est le pouvoir qui l'érige en dissident, explicitement en le dénonçant, ou par le traitement spécial qu'il lui inflige. Telle était l'une des conclusions d'un colloque qui s'est tenu à Moscou en 1992 sur la «dissidence en URSS» au lendemain de la disparition de cet État¹.

Le dissident espère éventuellement participer à la vie politique dans un cadre rénové. Mais il entend surtout exercer sa liberté de penser, d'agir, de parler, de croire et de créer selon les normes qu'il se donne, et selon ses convictions, au lieu qu'on lui impose celles d'un État, d'un groupe social, politique ou religieux. Certains agissent au nom de convictions politiques ou religieuses, d'autres sont syndicalistes ou militants, d'autres encore sont des créateurs ou des scientifiques, mais tous refusent la norme, l'ordre et les contraintes qu'on leur impose, et que l'État impose à leurs contemporains. Le dissident est «assis à côté». Il n'est pas un simple partisan. Dans l'histoire religieuse, il y a toujours eu des hérétiques et des partisans, comme le sont historiquement les chiïtes ou les kharijites en islam. Les premiers sont les «partisans» de l'imam Ali. Les seconds se situent «en dehors» de l'orthodoxie religieuse, même s'ils considèrent qu'ils sont les vrais tenants de l'orthodoxie. Existe-t-il un synonyme précis du terme de dissidence politique en langue arabe, à l'instar des vocables de *mounabid* ou de *mounshiq*? Peut-être, mais précisons qu'au sens premier, *al mounshiq*, c'est celui qui sort du rang, qui

quitte le groupe. Quoi qu'il en soit, l'usage politique de ces termes est rare au Maghreb.

Grâce au soutien de pays occidentaux, la dissidence et les dissidents ont cependant surtout été « pensés » pour le monde communiste. On parle de dissidents coréens ou cubains. On évoque surtout, du fait de l'importance géopolitique de leur pays, les dissidents chinois. Le monde des démocraties connaît les grandes figures de la dissidence chinoise, Hu Jia, Ai Weiwei ou Liu Xiaobo. Plusieurs centaines de noms et de portraits de dissidents chinois sont d'ailleurs parfaitement identifiés et consultables sur les pages Web des grands sites d'information et de documentation. La Chine étant un grand pays communiste dirigé par un parti qui ne masque pas ses ambitions totalitaires, cela fait sens en Occident, où l'on espère une décomposition en douceur et de l'intérieur du système politique chinois.

Il est inhabituel de parler de dissidents en ce qui concerne le Moyen-Orient et le Maghreb, les États qui les composent ayant presque constamment été des alliés de l'Occident pendant la guerre froide, puis dans la guerre contre le terrorisme, qu'elle qu'ait été l'ampleur de leurs méfaits et de leurs crimes le cas échéant. Le cadre de pensée et les schémas politiques dominants, dans ces régions comme à l'extérieur, sont très classiques. Il y existe, depuis les indépendances des années 1950, des États forts, voire dictatoriaux, qui se partagent entre républiques militaires et monarchies religieuses. Tous ces régimes se présentent comme nationalistes, arabes et de confession musulmane dominante, à l'exception du Liban aux communautés religieuses plurielles. Face à ces régimes autoritaires, il est communément admis que se dressent des opposants et des adversaires, politiques et religieux, ce qui se traduit par une grande diversité de conflits, voire des guerres. Les régimes arabes sont en général des régimes policiers ou militaires qui accordent une grande place à la police politique

pour combattre leurs ennemis internes et externes. Depuis les indépendances, ainsi que le relatent un grand nombre d'œuvres de fiction, de témoignages d'acteurs et d'observateurs, ou de livres scientifiques, les services de renseignements – les fameux *mukhabarat* – et les appareils sécuritaires de ces États maintiennent l'ordre politique et social à leur manière. Ils ne s'en cachent en général nullement, puisque la publicité faite à leur activité fait partie de la gamme des outils à la disposition des États pour tenir en respect leurs adversaires.

Les peuples et les militants du Maghreb ont traversé de difficiles décennies au sortir de leurs indépendances. Des années 1960 aux années 1990, les groupes et les chefs qui se sont emparé du pouvoir dans ces États ont érigé deux règles simples de fonctionnement : la permanence et la reconduction des équipes et des systèmes de pouvoir en place, et par voie de conséquence l'impossibilité d'accéder aux appareils d'État pour les opposants et contestataires, sauf à des conditions léonines. Cela impliquait partout la violence politique pour faire régner l'ordre, et l'acceptation de ces règles par les divers contestataires. De ce point de vue, l'absence de démocratie et d'alternance politique ne laissait pas d'alternative.

Les opposants et les groupes qui contestent les régimes arabes, et ceux du Maghreb en particulier, ont traversé plusieurs phases. Les premiers adversaires des appareils d'État, au lendemain des indépendances, ont été les nationalistes éconduits de la direction du pays. Partout, quand l'indépendance est proclamée, des groupes politiques et sociaux se sont emparé de l'État et de ses attributs des mains du colonisateur, tout en écartant d'autres groupes, lesquels avaient généralement combattu le colonisateur à leurs côtés. C'est dans les rangs de ces groupes mis à l'écart, comme les yousséfistes en Tunisie ou les partisans de Messali Hadj, d'Aït Ahmed et de Ferhat Abbas en Algérie, souvent ardemment poursuivis par les

nouveaux pouvoirs, que se sont levés les premiers opposants, en dépit de leur engagement indépendantiste passé.

Au cours des années 1960 et 1970, pour des raisons conjoncturelles, sociales, idéologiques et internationales, des noyaux d'opposants de plus en plus structurés se sont emparé des idéologies de gauche : marxistes, trotskistes, syndicalistes ou socialistes. Les États autoritaires, accusés de détourner le cours de la révolution et de l'indépendance à leur profit, ou de servir de relais aux puissances capitalistes, ont combattu de manière de plus en plus méthodique – parfois féroce – ces nouveaux adversaires. Certains analysaient ces luttes comme des effets de structures, entre d'une part des bourgeoisies compradore (« valet et relais du capitalisme » international), assistées par les impérialistes, et d'autre part des forces progressistes interclassistes (associant paysans, ouvriers, étudiants, syndicalistes et intellectuels). D'autres y voyaient à l'inverse un sous-produit de la guerre froide et une subversion anti-impérialiste à l'œuvre.

Pour allumer des contre-feux à ces contestations de gauche, la plupart des États arabes et du Maghreb, républicains comme monarchiques, ont favorisé des formes de retour aux traditions religieuses et culturelles. Pour le dire simplement, comme l'expliquèrent très clairement des chefs d'État aussi différents que le roi du Maroc Hassan II et le président tunisien Habib Bourguiba, il s'agissait de ramener la jeunesse du Maghreb, lycéenne et estudiantine en particulier, à la culture, à la langue et à la religion de ses ancêtres, et d'extirper les ferments d'une contestation, qu'elle soit libérale ou marxiste. À partir du milieu des années 1970, les États ont insensiblement mis en place des politiques d'arabisation, de construction d'écoles religieuses et de mosquées, de soutien aux mouvements salafistes, des politiques culturelles davantage axées sur l'islam, etc. En Algérie et en Égypte, l'État militaire socialiste a même restauré le statut personnel musulman pour les femmes².

Au Maghreb, comme en Égypte et au Proche-Orient, on a assisté à une montée en force durable des mouvements de contestation religieuse à base d'islam politique. La défaite arabe face à Israël en 1967, puis douze ans plus tard la révolution islamique d'Iran en 1979, ont galvanisé le zèle religieux, dit « islamiste », dans le monde arabe et au Maghreb. Les États autoritaires constatent, les uns après les autres, qu'ils ont réussi à saper les fondements de la contestation de gauche, mais que ce faisant, ils ont nourri et protégé un nouvel adversaire qui se retourne à son tour contre leur gouvernement. Dès les années 1980, cette lutte a mis aux prises le gouvernement d'un Habib Bourguiba vieillissant et le Mouvement de la tendance islamique (MTI). Elle a offert à l'ambitieux Premier ministre Zine el Abidine Ben Ali l'occasion de se présenter en réconciliateur lors de son coup d'État du 7 novembre 1987, même si ses véritables intentions autoritaires ont vite été démasquées. De fait, partout, de l'Égypte au Maroc, s'est établie une confrontation durable opposant mouvements islamistes et appareils sécuritaires. Celle-ci a atteint son apogée en Algérie au cours des années 1990, le pays traversant une véritable guerre civile ayant fait près de 200 000 morts (1992-2001).

En quatre décennies, les États du Maghreb central ont donc combattu successivement des nationalistes, des socialistes, puis des islamistes. D'autres conflits secondaires ont eu lieu, notamment entre États du Maghreb, ou avec des pays tiers, tandis que les sociétés se sont profondément transformées, au prix de crises sociales, culturelles ou de conflits pour la répartition de la rente. De nouveaux mouvements de revendications ou de droits ont surgi, parmi lesquels les mouvements de droits de l'Homme, qui ont essaimé au Maghreb depuis 1976 (date de la création de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme). En dépit des vagues de répression politique successives qu'a connues le Maghreb, et de la répression au long cours qui s'est

abattue sur les opposants politiques, y compris dans l'Algérie socialiste, la catégorie des «dissidents» n'a jamais été considérée au plan politique non plus qu'au plan académique. Les revendications de droits se sont exprimées au Maghreb selon les mêmes registres que dans les États démocratiques occidentaux. Des militants ont combattu au sein d'organisations nationales de droits de l'Homme (contre les brutalités policières et judiciaires), en faveur de revendications culturelles (droit à la langue berbère), de la liberté d'expression (droit à une presse et à des syndicats libres), ou de respect des droits des travailleurs.

La dissidence a toujours existé au Maghreb, même si elle n'a pas été nommée en tant que telle. Notre ambition à travers ce livre est de montrer comment les acteurs de cette dissidence ont tenu tête à des pouvoirs autoritaires en refusant notamment de valider le consensus politique mis en avant par ces derniers. Cet angle mort de l'analyse relative à la dissidence au Maghreb s'explique notamment par le fait que cette région, comme le reste du monde arabe, soit restée durant la guerre froide du côté de l'Occident. Certes, l'Algérie, l'Égypte et la Libye ont eu une politique plus distante que les monarchies religieuses vis-à-vis de l'Ouest, mais ces pays n'ont jamais coupé les ponts avec l'Europe de l'Ouest et les États-Unis, ni opté pour le marxisme, à l'exception du lointain Yémen du Sud (de 1967 à 1990). En classant leurs opposants dans la catégorie des militants des droits de l'Homme plutôt que dans celle des dissidents, les classes dirigeantes ont signifié les choses suivantes: les pays du Maghreb sont des pays du camp occidental; ils ont vocation à se démocratiser une fois passés les troubles des indépendances; les peuples du Maghreb vivent selon des normes et des habitudes culturelles qui leur sont propres. Ils sont les alliés de l'Occident, et les outils de régulation et de gestion des conflits, certes parfois un peu rudes, y fonctionnent. Confrontés depuis les années 1990 à la

menace systémique des islamistes révolutionnaires, ces États se défendent comme ils le peuvent et demeurent les alliés des Occidentaux.

Dans cette perception de la vie politique et sociale des sociétés sud-méditerranéennes, une grande place a été faite aux attendus civilisationnels. John Waterbury, dans *Le Commandeur des croyants* (1975), démontre que le système politique marocain fonctionne selon le schéma segmentaire des anthropologues. Rémy Leveau, dans *Le Fellah marocain défenseur du trône* (1976), dévoile que le système monarchique marocain a reposé sur un accord entre le roi et les notables ruraux, tenant en respect les bourgeoisies urbaines. *Le Syndrome autoritaire* (2003), de Michel Camau et Vincent Geisser, établit que les Tunisiens, gouvernants comme gouvernés, s'accommodaient d'un système autoritaire et pyramidal, prêt à payer de la modernisation et de la stabilité du pays. Pendant la guerre froide, nombre d'ouvrages ont loué la modernisation autoritaire et socialiste en vigueur en Égypte et en Algérie, vantant les mérites du volontarisme industriel socialiste. Dans *Islamisme au Maghreb, la voix du Sud* (1988), François Burgat a présenté les aspirations des peuples du Maghreb à renouer avec leur identité culturelle et religieuse, seul cadre susceptible, selon lui, de les conduire au développement et à la démocratie. Dans ses écrits de 1992, le sociologue Lahouari Addi a évoqué, à propos du Front islamique du Salut (FIS) et de son idéologie, une «régression féconde», voie d'accès à la modernité de la société algérienne³.

Ces lectures quant à la situation et au devenir politiques des sociétés du Maghreb indépendant ont souvent fait l'impasse sur les aspirations et les revendications démocratiques et libérales des peuples ou du moins de larges segments des sociétés du Maghreb et du monde arabe. Celles-ci se sont brutalement exprimées lors des printemps arabes de 2011. Depuis les

années 1960, il en est au Maghreb de l'univers politique comme de l'économie, que l'on se plaît à décrire comme duale, formelle et informelle : il existe deux sociétés politiques parallèles. D'un côté, la machinerie des régimes, véritables « Léviathan » longuement décryptés par la littérature précédemment citée, et les oppositions d'apparence, tolérées, dont les formations sont faibles, voire insignifiantes à force d'être concassées ; et d'un autre côté, ceux qui sont éliminés, voués ou rejetés aux marges du système, voire à l'étranger, qui constituent la matière de ce livre. Cette dualité ne signifie pas pour autant que des ponts ne sont pas institués entre l'univers politique visible et sa partie informelle, puisque les États connaissent parfaitement son existence. On lira dans ce livre que la désobéissance n'a jamais cessé, s'exprimant sous des formes très différentes, notamment celle des dissidences populaires, en dehors des institutions politiques, et que les dissidents parviennent parfois à incarner.

Dans ce schéma, les catégories de Makhzen⁴ et de Siba, habituellement réservées au Maroc par l'analyse politique, prennent tout leur sens à l'échelle du Maghreb. La Siba, souvent réservée aux tribus berbères ou au Rif, désigne « ceux qui sont en dehors ». La Tunisie, à l'extrémité du Maghreb, présente des personnalités qui relèvent de cette catégorie, à travers des figures aussi diverses qu'Ahmed Mestiri, Ahmed Tlili, Hassib Ben Ammar ou Hicham Abdessamad. Le très « laïc » président Bourguiba n'a pas hésité, à plusieurs reprises, à demander des lettres de pardon, voire d'autocritique, à ses opposants les plus déterminés, même à ses anciens proches comme Mestiri ou Tlili, une pratique digne de la *Bey'a* marocaine, le serment d'allégeance dû au Commandeur des croyants. Si cette exigence de soumission a souvent essuyé un refus en Tunisie, elle dévoile la nature du système. D'autant que ceux qui ont cédé à la demande ont été récompensés, en étant nommés à des postes ministériels notamment. En ce sens,

la dissidence qui conduit à la révolution de 2011 en Tunisie traduit un refus complet du jeu politique institué : le régime ne pouvait s'en relever.

Le monde arabe semblait voué à l'autoritarisme, à rebours de l'évolution mondiale vers une progressive démocratisation, et à une confrontation sans fin entre appareils d'États policiers et oppositions islamistes radicalisées. Or des revendications à la liberté et à la dignité ont brutalement surgi à Tunis, au Caire, à Rabat, à Tripoli et en Syrie. Partout, un même cri a retenti, et un immense sentiment de fierté a embrasé le monde arabe, le Maghreb en particulier, initiateur d'un mouvement qui semblait irrésistible à l'été 2011. Mais l'Histoire est facétieuse et tragique.

L'aventure politique a tourné à la tragédie en Syrie. L'Égypte est revenue à la case départ au prix d'un durcissement du régime militaire. La Libye est un État failli. Et l'immobilisme politique prévaut au Maroc et plus encore en Algérie. Seule la Tunisie, pourtant fragilisée, est parvenue en 2014 à établir un compromis politique et constitutionnel qui a fait mentir les oracles. De cette période fugace et inattendue, il demeure un point clé : le regard porté sur le Maghreb a changé, puisqu'un autre Maghreb était désormais possible.

Le printemps arabe, en faisant surgir des foules porteuses de joie et de fierté retrouvées, a rappelé que les promesses de liberté et de progrès des indépendances ont été très mal réalisées. Personne n'a vraiment voulu, au nord de la Méditerranée, entendre l'humiliation et la soumission des peuples. Or la révolution tunisienne a démontré que dans ce pays prétendument développé et égalitaire, la société s'est soulevée pour chasser son tyran, en dépit des risques considérables encourus. Et que dire de ces foules d'Égypte ou de Syrie faisant face aux chars, puis à la mitraille ? Ce n'est pas une comédie qui s'est déroulée dans ces villes arabes mais une insurrection démocratique

contre des appareils d'État sourds, insensibles et brutaux. Et cela nous ramène à la dissidence, ou plutôt à de nouvelles formes de dissidence.

À Tunis comme ailleurs, durant ce moment révolutionnaire, les protestataires étaient déterminés à en découdre avec des modes de gouvernance dont ils ont dénoncé la corruption, les privilèges et le népotisme. Revendiquant des droits politiques et individuels, les « citoyens protestataires » se sont réapproprié l'espace public, le système syndical et un patriotisme longtemps confisqués par des pouvoirs perçus comme arrogants et incompétents. Ce qu'on a appelé les « printemps arabes » a révélé un désir de renouer et de se réconcilier avec un nationalisme énoncé sur de nouvelles formes de contrat social. En Tunisie, l'hymne national et le drapeau sont désormais associés à la révolution, en devenant même les symboles. Ces nouveaux protestataires se sont également réapproprié les médias, longtemps perçus comme des instruments de propagande des régimes. Contrairement à leurs prédécesseurs, ils ne semblent pas envier la position de leurs gouvernants. Les « nouveaux dissidents » sont dans la rupture, sans manifester le désir de s'emparer du pouvoir. Opérant sur le mode à la fois collectif et individuel, ils ne supportent plus le pouvoir arbitraire, même s'il n'est pas qualifié de totalitaire. L'ordre des choses paraît inversé : ce ne sont plus les pouvoirs qui ne tolèrent pas ces dissidences, mais ce sont elles qui ne supportent plus ces pouvoirs.

Le Maghreb n'a pas vécu sous un joug totalitaire, à l'inverse des sociétés soviétique ou chinoise. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie n'ont pas non plus connu le degré de violences politiques des sociétés du Moyen-Orient. La violence religieuse n'a nulle part été aussi forte qu'en Arabie saoudite. La violence et la brutalité des appareils sécuritaires n'ont jamais été hors de contrôle (sous réserve de la guerre civile algérienne), comme

elle le fut parfois en Syrie, en Irak ou même en Jordanie lors de Septembre noir, surtout en période de paix. Partout, les services de sécurité ont eu la main lourde, parfois très lourde, mais si l'on excepte les règlements de comptes très brutaux des indépendances, et la guerre civile algérienne des années 1990, les appareils sécuritaires n'ont pas massacré des villes ou des populations entières comme ce fut le cas à Halabja en Irak, à Hama en Syrie ou à Benghazi en Libye. Même la «décennie noire» en Algérie n'a pas été plus meurtrière que la guerre civile du minuscule Liban et a fait deux fois moins de morts que la guerre de Syrie à l'hiver 2017 (en dépit de nombreux et importants massacres). La Tunisie et le Maroc ont en outre été épargnés par la guerre depuis 1956, conflits du Sahara mis à part pour le Maroc.

En revanche, les opposants au Maghreb, au cours des soixante ans qui se sont écoulés depuis les indépendances, ont connu des situations similaires à celles que vécurent les dissidents des pays de l'Est. Rappelons ce qu'elles furent. Interdiction de s'exprimer, négation même de la condition de l'intellectuel. Face au monopole des États, les intellectuels, militants ou artistes dissidents furent contraints de s'exprimer dans des *samizdat* qui circulaient sous le manteau. Interdiction de s'exprimer, de publier et de débattre en public. Interdiction de s'associer et de manifester. Surveillance policière, mise sur écoute et restriction des libertés de mouvement. Humiliations publiques, campagnes de diffamation, associant proches et anciens amis. Campagne de presse, articles au vitriol, faux en écriture, censure. Extension de la répression au cercle familial, aux enfants et au conjoint en particulier, voire aux parents. Harcèlement policier pouvant aller jusqu'au tabassage en règle, sans témoin ni poursuite, de l'impétrant ou de ses amis, parents ou employés. Licenciement de l'emploi occupé, suspension du salaire, voire expulsion du logement, suspension des droits à la retraite. Procès truqué, non-respect des droits de la défense, de